

Point marquants de l'année 2015 (finance)

Imprimeur :

- Blocage des coûts d'impression sur 3 ans, à 2002,00 € TTC les 600 exemplaires d'un bulletin
- Encodage et routage également bloqués 3 ans, à 598,62 € TTC par numéro
- soit un prix de revient d'un bulletin : 4,35€ par bulletin (17,38€ pour les 4 numéros)

Publipostage La Poste :

- La commission paritaire nous a renouvelé son agrément pour 4 ans
 - Expiration le 30 novembre 2020
- Coût moyen du publipostage par trimestre : 144 € (2015) prévoir 149 € (2016)
- Augmentation du tarif de 3,27% à compter du 1er janvier 2016 (LRAR reçue le 2/12/2015)

Quelques ventes marginales de bulletins : grâce à internet : environ 100 €

"Clients" Abonnés et gratuits : perte de 52 personnes de notre lectorat.

- 361 personnes ou organismes ont reçu le dernier bulletin de 2014, soit 480 exemplaires
- 309 personnes ou organismes ont reçu le dernier bulletin de 2015, soit 422 exemplaires.
- Coût moyen d'une expédition par personne : 0,47€ (1,86€ pour les 4 numéros de l'année)

Cotisations en retard :

Une liste de 90 personnes a été établie. Contactées individuellement le résultat est :

- 33 personnes ont payé leur retard et parfois pour 2016
- 9 ont promis de payer et seront à nouveau relancées en 2016
- 17 ont été relancées par mail ou courrier (ne répondent pas au téléphone ou n'en ont pas)
- 4 seraient à supprimer avec votre accord :
 - Mme Cécile NICOD, Mr et Mme Nicole SIX, Mr Pierre MARTIN, Mr Michel EME
- 3 sont à supprimer pour 2016, 2 pour 2017, à leur demande.
- 4 prix du jeune talent (non ou plus pris en charge par un membre du JF)
 - Je propose "gratuité" 3 ans maximum
- 1 a justifié que l'année posée sur l'étiquette n'était pas à jour
- 1 n'est pas contre, mais demande une facture (Mr Alain MENDEL – Ed. Sekoya)
- 1 a payé le retard mais veut arrêter
- 15 sont encore à essayer de joindre (à nouveau)...

Mais surtout :

- Baisse chronique de nos actifs lié à un déficit Recettes / Dépenses de 2000 €
- expliqués par :
 - Environ 60 retards de cotisations, soit 1800 € (hypothèse 30 € en moyenne par adhérent)
 - Des coûts fixes non compensés par de nouvelles adhésions ou autres recettes
 - Moyenne d'âge de nos adhérents en hausse
 - une légère baisse des dons (-30%)
 - disparition des points de vente et de la publicité

Un plan d'action serait à définir pour redresser la barre :

- Une commission ?
- Un secrétariat à la Propagande comme dans les années 30 ?